

Le _____

OBJET : PECULE DE VACANCES pour les jeunes diplômés
Application de l'A.R. du 10.01.1975

Monsieur le Directeur,

Je soussigné(e) _____ (nom-prénom)

Numéro matricule :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Épouse de _____

né(e) à _____ le _____ domicilié(e)

(rue -n°) _____

à _____ (code postal et commune)

affirme sur l'honneur qu'entre le _____ date à laquelle ont pris

fin mes études de _____ ⁽¹⁾, et

le _____ date du début de ma carrière à l'école (dénomination et
adresse) _____

_____, je n'ai exercé
aucune fonction en exécution d'un contrat de travail, contrat d'emploi ou tout
autre contrat professionnel.

J'affirme en outre n'avoir exercé aucune profession ni travail comme
indépendant.

Je suis actuellement attaché(e) à l'école (dénomination et adresse)

_____ en qualité de
(nature des fonctions exercées) ⁽²⁾ _____

Signature

⁽¹⁾ Indiquer la fonction

⁽²⁾ A ne compléter qu'en cas de changement d'école depuis le début de la carrière

Pécule de vacances pour les jeunes diplômés

- Si tu étais âgé(e) de moins de 25 ans au 31 décembre qui suit ta sortie de l'école normale ;
- Si tu es rentré(e) en fonction dans les 4 mois qui suivent l'obtention du diplôme ;
- Si tu n'as pas travaillé dans un autre contrat d'emploi durant la période qui va de la fin de tes études à la date de la 1^{ère} entrée en fonction (hormis les jobs étudiants)

→ Tu peux demander un pécule de vacances « Jeune diplômé »

Démarches :

- Fournir un certificat de scolarité pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin de ta dernière année d'étude, que tu obtiendras à la haute école.
- Remplir le document au verso, qui est une déclaration personnelle par laquelle tu certifies que, durant la période qui va de la fin de tes études à la date d'entrée en fonction dans l'enseignement, tu n'as exercé aucune autre activité professionnelle.
- Si cela n'a pas encore été fait, profite de l'occasion pour remettre la copie certifiée conforme de ton diplôme.

→ Après avoir fait une copie de tous ces documents, envoie-les à un de nos secrétariats qui se chargera de les transmettre à l'Administration compétente.

ADRESSES DES SECRÉTARIATS CSC-E

ET PERMANENTS EN CHARGE DU SECTEUR FONDAMENTAL

Bruxelles – 1060 Rue de la Victoire 16
Tél. 02/541.04.01 Fax. 02/541.04.14

Josiane VAN ACKER : j.vanacker@acv-csc.be

LIEGE – 4020 Bld Saucy 10/1
Tél. 04/340.75.20 Fax. 04/340.75.29

Roland LAHAYE : roland.lahaye@acv-csc.be

VERVIERS – 4800 Pont Léopold 4/6
Tél. 087/85.99.17 Fax. 087/85.99.05

Charly ROLAND : charly.roland@acv-csc.be

BOUGE – 5004 Chée de Louvain 510
Tél. 081/25.40.14 Fax. 081/25.40.16

Michel PATRIS : michel.patris@acv-csc.be

NIVELLES – 1400 Rue des Canonnières, 14
Tél. 067/88 46 80 Fax. 067/88 46 82

Marie-Thérèse ANDRE : mt.andre@acv-csc.be

ARLON – 6700 Rue Pietro Ferrero 1

Tél. 063/24.20.63 Fax. 063/24.20.64

Jean BERNIER : jbernier@acv-csc.be

TOURNAI – 7500 Avenue des Etats-Unis 10
Tél. 069/88.07.98 Fax. 069/88.07.29

Freddy LIMBOURG : freddy.limbourg@acv-csc.be

CHARLEROI – 6000 Rue Prunier 5
Tél. 071/23.09.10 Fax. 071/30.02.80

Vincent PAYEN : vincent.payen@acv-csc.be

MONS – 7000 - Rue Claude de Bettignies 12
Tél. 065/37.26.03 Fax. 065/37.26.04

Vincent PAYEN : vincent.payen@acv-csc.be

